

CHARTE DU DÉLÉGUÉ

(Championnats de France)

1) Avant le départ

Prendre contact avec le Comité de l'Aude afin de s'informer sur les modalités suivantes :

- Lieu et moyen du déplacement,
- Hébergement,
- Finances du déplacement,
- Contacter les joueurs,
- Fixer le rendez-vous exact du départ (Lieu, date, heure).

2) Le Départ

Le délégué devra s'assurer obligatoirement d'être en possession de sa licence, de sa tenue vestimentaire officielle du Comité ainsi que les licences des joueurs, en outre il devra vérifier de visu que chaque joueur ait bien leur tenue officielle délivrée par le Comité et leur jeu de boules personnel.

Le transport ou la présence d'alcool est strictement interdit dans les véhicules.

3) Arrivée à l'hôtel

Le délégué devra s'occuper des formalités administratives pour les chambres, veiller au comportement des joueurs en leur précisant que ce déplacement est bien une compétition officielle dans laquelle ils représentent le département de l'Aude et non un voyage d'agrément, sorties et apéritif sont fortement déconseillés la veille du championnat de France. La dernière formalité sera de se rendre sur le site d'inscription pour remettre les licences (joueurs + délégué) afin de récupérer son badge et la fiche de jeu.

4) Le Championnat de France

Le délégué devra suivre les parties, se rendre disponible pour les joueurs (eau, mètre, arbitre....), ramener la fiche de jeu à la table officielle, entourer l'équipe toujours qualifiée dans la compétition.

A la fin du championnat il récupérera les licences, voire les lots éventuels.

La photo officielle sera à la charge du joueur.

Le comportement des joueurs avant, pendant et après la compétition devra être exemplaire, tout écart de conduite fera l'objet d'un rapport écrit au Comité de l'Aude pour déclencher une convocation devant la commission discipline audoise.

5) Délégué responsable

Le délégué sera tenu d'adresser au Comité de l'Aude un compte rendu du championnat de France effectué dans un délai de huit jours, dans le cas de championnat ou figurent plusieurs équipes, seul le délégué principal sera en charge de le réaliser.